



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question écrite n° 46285

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports sur la rémunération des footballeurs professionnels attachés à des clubs de football français. Il lui demande de lui faire connaître le salaire moyen versé aux joueurs de Ligue 2 cette saison (2008-2009).

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que le salaire moyen d'un joueur de football attaché à un club professionnel, jouant en championnat de ligue 2, est de 13 000 euros brut mensuels (source : Ligue de football professionnel).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46285

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3231

Réponse publiée le : 6 octobre 2009, page 9516